

# Communiqué de presse

31 mai 2024

## Le gestionnaire du stationnement à Mantes-la-Jolie change à partir du 3 juin

Un changement important dans la gestion du stationnement à Mantes-la-Jolie intervient à compter du 3 juin 2024. INDIGO remplacera INTERPARKING en tant que gestionnaire des parkings, tout en maintenant l'offre de stationnement actuelle.

### Des tarifs en baisse

Les nouveaux tarifs seront harmonisés pour tous les parkings en ouvrage (Cœur de Mantes, Normandie, Hôtel de Ville et Gare de Mantes-la-Jolie Nord), ainsi que pour le parking Brioussel. Les tarifs pour le stationnement sur voirie, en zones bleue et rouge, resteront inchangés. La résiliation de la concession actuelle entraîne la résiliation des tarifs précédemment appliqués.

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2024, de nouveaux tarifs seront en vigueur pour les parkings Brioussel, Cœur de Mantes, Normandie, Marché et Vieux Pilon. Les principales évolutions tarifaires sont les suivantes :

- **Tarifs horaires** : 1,40 €/heure pour les deux premières heures de stationnement, puis demi-tarif (0,70 €/heure) au-delà de deux heures, avec un plafond de 7 € par jour, afin d'inciter à l'utilisation des parkings pour le stationnement de moyenne durée.
- **Gratuité** : maintien des 30 minutes gratuites et introduction d'une plage de gratuité quotidienne de 12h30 à 14h, en cohérence avec les dispositions actuellement appliquées au stationnement sur voirie.
- **Abonnements** : tarif d'abonnement fixé à 70 €/mois, et à 35 €/mois pour les résidents et les commerçants du centre-ville.

### Service aux usagers

- Les usagers du stationnement sur voirie continueront d'être accueillis à la Maison du Stationnement, place du Marché au Blé, après une période de fermeture provisoire.
- Les usagers des parcs en ouvrage et du square Brioussel pourront obtenir des renseignements à la boutique du parking Hôtel de Ville (ouverte du mardi au samedi, de 9h à 19h, à partir du 1<sup>er</sup> juin) ou par e-mail à [p782212@group-indigo.com](mailto:p782212@group-indigo.com), en attendant l'ouverture d'une ligne téléphonique.

## Les parkings souterrains

- La boutique du parking de l'Hôtel de Ville sera occupée par le personnel d'Indigo dès le samedi 1<sup>er</sup> juin.
- Le week-end des 1<sup>er</sup> et 2 juin, les barrières des parkings resteront ouvertes pour permettre le paramétrage du matériel de péage.
- À partir du lundi 3 juin, les barrières seront de nouveau fonctionnelles. Les clients ponctuels bénéficieront d'un stationnement non facturé temporairement, le temps que les régies de recettes soient créées par le Trésor Public. Les clients abonnés ayant payé d'avance auprès d'Interparking pourront continuer d'utiliser leurs badges actuels jusqu'à la fin de leur validité. Ceux en prélèvement automatique devront régulariser leur situation avec Indigo pour continuer à bénéficier de leur abonnement au-delà de juin.

## Borne de recharge électrique

À compter de ce jour, 31 mai 2024, l'exploitant des bornes de recharge Total Energies sera remplacé par Alizé (Bouygues Energies & Services). Les usagers pourront contacter le service support d'Alizé pour toute demande **par téléphone au 805 02 14 80** ou par e-mail à **support@alizecharge.fr**. Les tarifs de recharge seront réduits pour s'aligner sur ceux de la voirie.

		PARCS					
		Brioussel	Coeur de Mantes	Marché	Normandie	Vieux Pilori	Gare de Mantes-la-Jolie Nord
Périodes payantes	jours heures	7j/7 24h/24	7j/7 24h/24	7j/7 24h/24	7j/7 24h/24	7j/7 24h/24	7j/7 24h/24

		TARIFS HORAIRES (€TTC)					
Temps gratuit	30 min	30 min	30 min	30 min	-	30 min	
1h00	1,40 €	1,40 €	1,40 €	1,40 €	-	1,40 €	
2h00	2,80 €	2,80 €	2,80 €	2,80 €	-	2,80 €	
3h00	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €	-	3,50 €	
4h00	4,20 €	4,20 €	4,20 €	4,20 €	-	4,20 €	
5h00	4,90 €	4,90 €	4,90 €	4,90 €	-	4,90 €	